

Découverte de *Vertigo angustior* (Vertiginidae, Mollusca) dans le Loiret

Pierre-Olivier COCHARD *

Résumé. – *Vertigo angustior* est un escargot terrestre protégé au titre de la directive habitats. L'article présente sa découverte dans le Loiret, où il n'était apparemment pas encore signalé.

Mots-clés. – Mollusca, Vertiginidae, *Vertigo angustior*, Loiret, Natura 2000.

Vertigo angustior Jeffreys, 1830 est un minuscule escargot terrestre. La coquille de l'adulte mesure environ 1,5 à 1,8 mm de longueur. La famille des Vertiginidae n'est d'ailleurs constituée, au moins en France, que par des espèces de petite taille. Comme toutes les espèces appartenant au genre *Vertigo* en région Centre (autour de cinq espèces), *V. angustior* présente une ouverture de coquille ornée de lamelles et plis appelés communément dents. Mais au contraire des autres *Vertigo* présents dans les milieux humides, cette ouverture se trouve à gauche de l'axe de la coquille de l'animal, à cause d'un enroulement de la coquille, vue du dessus, se produisant dans le sens anti-horaire : la coquille est dite sénestre. Peu d'escargots terrestres présentent d'ailleurs cette particularité.

V. angustior n'avait jamais été signalé à notre connaissance dans le Loiret. Ce département n'a pas non plus fait l'objet de publications importantes à ce jour (les catalogues anciens semblent ignorer ce département) et seules quelques listes partielles de Mollusques terrestres sont connues du département [CARRÉ, 1995]. C'est à l'occasion d'une prospection réalisée en 2002 sur un Site d'intérêt communautaire (SIC), le marais de Mignerette, que nous l'avons découvert. Situé sur la commune de Mignerette (dans le Gâtinais, une dizaine de kilomètres à l'ouest de Montargis), ce marais, d'une altitude d'environ 80 mètres, est entouré de parcelles agricoles cultivées en mode intensif qui se révèlent être d'anciennes zones marécageuses entièrement drainées et mises en cultures. Le marais lui-même est aujourd'hui plus ou moins fortement dégradé. Restant marécageux en hiver, il s'assèche fortement en été. Il a fait l'objet de tentatives de drainages, de plantations, d'incendies... De vastes surfaces se voient actuellement colonisées par les arbustes (saules...) et les abords se rudéralisent parfois (sureau noir...). « Des grands marais de Corbeilles, Mignères, Mignerette encore cités au siècle dernier, il ne subsiste pratiquement rien » [ALLION *et al.*, 1982].

Les parties encore relativement préservées accueillent quelques espèces végétales protégées à l'échelle régionale : Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), Marisque (*Cladium mariscus*)... Le plus souvent ces plantes sont noyées dans un peuplement paraissant monospécifique de Graminées, notamment la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et le Calamagrostide faux-roseau (*Calamagrostis epigeios*). Ce groupement très appauvri se rattache probablement aux formations de moliniaies neutro-alcalines sur sols tourbeux ou organiques (Molinion caeruleae). Entre le marais et les parcelles cultivées, un très faible dénivelé (quelques dizaines de centimètres) favorise l'apparition d'une

pelouse marnicole dense. Probablement humide en hiver, il s'y développe toutefois une brachypodaie, avec la présence en tâches dans les zones rases du Lotier à gousse carrée (*Tetragonolobus maritimus*) (protégé régional) et de temps à autre quelques pieds de Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*) et de Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*).

La prospection réalisée en juin 2002 (non spécialement consacrée aux Mollusques) nous a donné l'occasion d'y récolter une petite quantité de litière. La zone de prélèvement a été choisie en fonction de son contexte végétal semblant assez représentatif d'une petite zone préservée. Le prélèvement de litière – essentiellement constituée de restes de Graminées – a été réalisé sur la bordure sud du marais de Mignerette, à quelques dizaines de mètres des formations à Brachypode. La station elle-même présentait dans les quelques mètres autour un peuplement assez important de *Thalictrum flavum*, quelques pieds de *Sanguisorba officinalis* et un pied de *Cladium mariscus*. Le reste du fond de végétation était constitué de Graminées. La récolte de litière a été réalisée à la faveur d'un fossé peu profond (asséché en cette saison) traversant cette zone et favorisant donc la concentration de restes végétaux, souvent favorable à la présence de coquilles.

L'analyse du prélèvement ne s'est pas révélée d'une grande richesse :

- *Carychium minimum* Müller, 1774 (abondant);
- *Vertigo pygmaea* (Draparnaud, 1801) (quelques individus);
- *Vertigo angustior* (une coquille fraîche).

Carychium minimum et *Vertigo pygmaea* sont deux micro-espèces assez courantes à assez rares suivant les régions. Le premier vit dans les litières des marais, boisés ou ouverts; le second n'accepte de vivre que dans les formations herbacées, mais aussi bien en marais que sur coteaux calcaires secs.

V. angustior quant à lui est très exigeant sur la qualité de ses habitats. Il ne vit que dans les formations végétales ouvertes herbacées des marais (probablement de superficie assez vaste et aux eaux carbonatées) et tourbières [BERTRAND *et al.*, 1999; GERMAIN, 1930]. GERMAIN [1930] le donne même comme « presque palustre ». Il peut se trouver dans les marais infradunaires au bord de mer [BERTRAND *et al.*, 1999].

Largement distribué en Europe, au nord jusqu'en Norvège, en Suède et en Finlande [BERTRAND *et al.*, 1999], *V. angustior* semble toujours très localisé et en déclin sérieux à travers toute l'Europe [ANONYME (a), en ligne]. Cette rareté n'est pas récente apparemment puisque GERMAIN [1930] l'estime « peu commun » en France. *V. angustior* est inscrit sur la

* 6 rue Clovis 1^{er} Roi des Francs, F-45100 Orléans. Courriel : pierre-olivier.cochard@wanadoo.fr

liste rouge mondiale UICN comme espèce « à faible risque, dépendant de mesures de conservation » [FIERS *et al.*, 1997]. Il est aussi considéré « en danger » sur la liste rouge en Angleterre [ANONYME (b), en ligne]. Ces éléments ont incité les États membres de la Communauté européenne à inscrire *V. angustior* en annexe II de la Directive 92/43/CEE habitats naturels, faune, flore. Cet annexe énumère les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservations (ZSC), dans le cadre du réseau Natura 2000. *V. angustior* est de ce fait intégralement protégé et doit faire l'objet d'une prise en compte partout où il est présent, notamment sur les sites proposés en Natura 2000.

Les sites Natura 2000 où *V. angustior* est actuellement répertorié sont d'après les données officielles au nombre de trois en France métropolitaine. Deux sont localisés dans l'extrême Nord de la France, correspondant à des complexes dunaires [ANONYME (c), en ligne] : dunes de la plaine maritime flamande et dunes flamandaises décalcifiées de Ghyvelde, ce dernier site étant considéré comme principal site français pour *V. angustior*. À ces deux premiers sites s'ajoute depuis peu le marais Vernier dans le département de l'Eure, où plusieurs *V. angustior* ont été trouvés en 2002 [BUR, 2002].

Pour l'ensemble du site dont fait partie Mignerette, les arguments de sa proposition en Natura 2000 ne tenaient jusqu'à présent que sur la présence de six habitats d'intérêt communautaire (IC) et une seule espèce d'IC, le Chabot [ANONYME (c), en ligne]. La découverte de *V. angustior* est donc un élément supplémentaire important pour justifier de son classement.

Le déclin de *V. angustior* n'est pas entièrement expliqué. Afin d'améliorer les connaissances sur l'écologie et la dynamique des populations de cette espèce, les naturalistes anglais réalisent des suivis sur certains de leurs sites. Dans la plupart des cas

il ne fait pas de doute que la modification des habitats est probablement responsable d'une grande partie de l'évolution de l'espèce. « The main threats are believed to be changes in hydrological conditions, reduced grazing pressure and physical disturbance » [ANONYME (a), en ligne]. Les simples modifications de pratiques, induisant une évolution spontanée de la végétation, peuvent donc avoir des conséquences néfastes. Une étude de cas réalisée en Angleterre tendrait à prouver que le déclin pourrait être dû à la progression de la Baldingère (*Phalaris arundinacea*) et autres grandes herbes (« and tall herbs »), au détriment des communautés d'Iris et de Carex [ANONYME (a), en ligne]. Enfin la taille de l'espèce et ses très faibles capacités de locomotion ne l'aident probablement pas non plus à coloniser rapidement un milieu.

Ces différents constats laissent supposer que la situation de *V. angustior* à Mignerette est plus que délicate. La découverte d'une seule coquille ne permet par contre pas de pronostiquer une quelconque rareté sur le site, étant donné la faible quantité de litière prélevée. Il reste à espérer dès lors qu'à la rédaction du document d'objectifs de ce site, les connaissances qui auront pu être acquises seront correctement prises en compte pour une gestion efficace de *V. angustior* qui, comme toutes les espèces de taille médiocre et aux couleurs insignifiantes, peut être trop facilement négligé. Au minimum, il serait souhaitable d'obtenir des précisions fines concernant la fréquence et la densité de l'espèce, les niches écologiques occupées, son aire exacte au sein des marais. Tout ceci afin d'élaborer le meilleur scénario de gestion pour cette espèce, notamment du point de vue de la gestion hydraulique et du type d'entretien des formations herbeuses.

Remerciements. – Tous nos remerciements vont à Yves David, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, qui nous a guidé sur ce site.

Références bibliographiques

- ALLION Y., MUSELET D. & THONON P., 1982. – *Inventaire des zones humides d'intérêt biologique, paysager et hydrologique dans le bassin versant du Loing*. Rapport Institut d'écologie appliquée, Agence financière de bassin Seine-Normandie, Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement, région Centre, 203 p.
- ANONYME (a), en ligne. – *Suffolk County Council*. Disponible sur internet : <www.suffolcc.gov.uk/e-and-t/countryside/biodiversity/action_plan/species/narrowsnail.html> (consulté le 4 juin 2002).
- ANONYME (b), en ligne. – *UK Biodiversity*. Disponible sur internet : <www.ukbap.org.uk/plans/species/NBNSY0000006675.htm#5.1> (consulté le 4 juin 2002).
- ANONYME (c), en ligne. – *Natura 2000*. Disponible sur internet : <<http://natura2000.environnement.gouv.fr/>> (consulté le 4 juin 2002).
- BERTRAND A., KERNEY M.P. & CAMERON R.A.D., 1999. – *Guide des escargots et limaces d'Europe*. Delachaux & Niestlé, 370 p.
- BUR C., 2002. – *Inventaire des mollusques terrestres sur la réserve naturelle des Mannevides*. Rapport d'étude M.S.T. Environnement, Université de Rouen, 24 p. + annexes.
- CARRÉ F., 1995. – Premières données malacologiques dans le Loiret. *Loiret Nature, bulletin scientifique annuel*, (3) 12 : 43-47.
- FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFNER P., MAURIN H. & COLL., 1997. – *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques*. Col. Patrimoines naturels, volume 24 - Paris, Service du patrimoine naturel/IEGB/MNHN, Réserves naturelles de France, Ministère de l'environnement, 225 p.
- GERMAIN L., 1930. – *Mollusques terrestres et fluviatiles. Première partie*. Faune de France n° 21, éditions Lechevalier, 477 p.